

«... conforme à ...» ou «... certifié conforme à ...» un mot qui fait toute une différence!

Lorsque vous spécifiez des produits de béton préfabriqués pour des ouvrages de drainage et de collecte des eaux usées, voici les normes auxquelles vous devriez vous référer :

NQ 2622-126 (parution 99-11-19) Tuyaux et branchements latéraux monolithiques en béton armé et non armé pour l'évacuation des eaux d'égout domestique et pluvial

Cette norme de fabrication contient essentiellement les exigences relatives aux matières premières permises, aux méthodes de fabrication, aux caractéristiques dimensionnelles, aux tolérances de fabrication, à la résistance structurale, à l'étanchéité ainsi qu'aux caractéristiques de certains accessoires.

Nouveauté : la normalisation du branchement latéral monolithique. Cette pièce doit, entre autres, subir l'essai de résistance structurale et l'essai d'étanchéité.

NQ 2622-420 (parution 98-01-30) Regards d'égout, puisards et chambres des vannes préfabriqués en béton de ciment armé

Cette norme de fabrication contient principalement les exigences entourant les matières premières permises, les caractéristiques dimensionnelles, les aciers d'armature et les tolérances de fabrication, la résistance à la compression du béton, la résistance à des cycles répétés de gel et de dégel ainsi que les caractéristiques de certains accessoires.

Nouveauté : normalisation de l'exigence concernant la résistance à des cycles répétés de gel et de dégel.

NQ 2622-951 (parution 00-12-22) Tuyaux et branchements latéraux monolithiques en béton armé et non armé et regards d'égout, puisards et chambres des vannes préfabriqués en béton de ciment armé – Protocole de certification

Complément important aux normes de fabrication, le protocole de certification décrit les procédures qui encadrent le processus de certification du contrôle de la qualité d'une usine, à savoir : la détermination des lots de fabrication, les fréquences d'échantillonnage servant à l'auto-contrôle du fabricant et aux audits externes, les registres à maintenir et définit le contenu des deux audits annuels effectués par le représentant du BNQ.

Nouveauté : le nouveau protocole de certification inclut maintenant la fabrication des regards, des puisards et des chambres des vannes préfabriqués en béton de ciment armé.

Tubécon vous invite à faire référence à ces documents normatifs dans l'élaboration de vos projets d'égout domestique, d'égout pluvial ou de ponceaux. En exigeant des produits certifiés, vous vous assurez d'un contrôle de la qualité reconnu et vérifié par une tierce partie. Spécifier des produits de béton qui sont certifiés conformes à leur norme de fabrication vous assure un contrôle serré de la qualité auquel vous pouvez vous fier.

Les personnes intéressées à en savoir plus ou qui ont des questions au sujet de la conception ou de l'utilisation des produits préfabriqués en béton peuvent contacter Tubécon au 514-731-2113.